

Compte rendu du conseil d'école n°1

Education Nationale

Présents : cf tableau d'émargement.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves : sur 254 électeurs il y a eu 113 votants (6 bulletins nuls et 107 bulletins exprimés). Il y avait 6 sièges à pourvoir : 4 ont été attribués à la FCPE avec Aurélie Crumière Marion Hanuszek Michel Roger et Cindy Reculeau titulaires puis Mickael Orsolino Julie Berne et Warda El Fardi suppléants ; 2 ont été attribués à l'UNAAPE avec Angèle Baldit et Laila Ait Jamaa titulaires et Cécile Galois Claire Mingot suppléantes.

Un petit mot pour spécifier que nous sommes très contents d'avoir Sandra Delaunay comme atsem dans la classe 2. La maîtresse en est ravie et espère la garder toute l'année et même les années suivantes.

1) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur, Charte de la laïcité et Charte de la diversité

Tous les documents ont été lus. Les changements dans le règlement intérieur ont été compris. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

Le protocole a été présenté : dès qu'une situation est détectée on prévient l'inspection et on met en place le protocole. On effectue le recueil des paroles de la victime, de l'auteur ou des auteurs, des témoins. On remplit les grilles de signaux faibles (une pour la maison, une pour l'école, une pour le temps périscolaire). On rencontre les parents de la victime, puis ceux des auteurs. Ensuite il

y a des mesures de protection mises en place pour la victime et des sanctions ou réparations prises et mises en place du côté de l'auteur ou des auteurs. Enfin on clôture la situation.

Un plan de prévention spécifique à l'école va être rédigé en conseil des maîtres avec toutes les séquences mises en place pour travailler les compétences psychosociales, les actions mises en place pour un meilleur climat scolaire. Il sera transmis à l'inspection avant les vacances de Noël.

c) Présentation du plan de continuité pédagogique

La continuité pédagogique s'applique lorsque la classe ferme pour x raison, ou l'école ferme pour x raison ou encore lorsqu'un élève est absent durant une grande période pour raison médicale (longue maladie par exemple).

Notre plan de continuité pédagogique pour l'école maternelle Jacques Prévert est le suivant : transmission par mail.

d) Sécurité à l'école

Durant l'année scolaire nous devons faire 3 exercices Incendie et au moins 3 exercices PPMS avec au moins 1 exercice Attentat Intrusion et 1 exercice Risques Majeurs.

Nous avons effectué un premier exercice Incendie le lundi 25 septembre 2023 à 10h. L'assistante prévention était présente. L'évacuation s'est bien déroulée mais plusieurs points étaient à améliorer notamment dans les affichages de sécurité (point de rassemblement, plan d'évacuation, produits dangereux) et dans le fait que si on oublie de fermer une porte on ne revient pas en arrière.

J'ai remis à jour tout ce qu'il fallait faire et Monsieur le maire vient jeudi 9 novembre à 13h me voir pour rectifier les plans d'évacuation et me donner les documents importants qui doivent être dans l'école.

e) Fonctionnement et bilan de la coopérative scolaire

Point fait par la mandataire Coralie Corbin. Cf document annexe

f) Communication entre les partenaires (parents, enseignants, direction et mairie)

La communication entre nous tous est très importante et doit se faire avec les outils dont on dispose afin de le faire correctement.

Il y a le cahier de liaison ou de communication qui permet la communication entre les enseignants et les parents au sein de la classe. Pour les enseignantes qui l'ont mis en place, il y a également le mail de la classe pour compléter le cahier de liaison. Le mail n'est pas une substitution du cahier de liaison. Ce dernier reste le moyen de communication à privilégier (pour justifier les absences des enfants, pour transmettre des informations, pour demander un rendez-vous...).

Il y a le mail de l'école pour la communication entre la direction de l'école et les familles, mais aussi pour la communication entre l'école et la mairie (et tout autre partenaire comme les compagnies de transport, de spectacle, les associations de parents d'élèves, les représentants des parents d'élèves).

2) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux du projet d'école

Le projet d'école est toujours valable. C'est la dernière année puisqu'il était pour la période 2020-2024. Nous allons donc en faire le bilan en fin d'année et en rédiger un autre dans l'année suivante.

Je rappelle juste les axes de ce projet :

- axe 1 améliorer les résultats au regard des compétences du socle (avec fiche 1 Lexique et jeux symbolique/ fiche 2 Ecriture tâtonnée/ fiche 3 Stabiliser la connaissance des petits nombres et parler des nombres à l'aide de leur décomposition-recomposition)

- axe 2 parcours éducatif artistique et culturel (avec fiche 4 développer un parcours culturel et artistique cohérent)
- axe 3 réponses aux exigences d'une école inclusive, élèves à besoins particuliers (avec fiche 5 liaison rased/écoles : détermination de l'aide)
- axe 4 vie scolaire liaison école-famille (avec fiche 6 admissions des futurs PS et rentrée échelonnée).

b) Projets de classe

Classe 1 : projet Le livre dans tous ses états avec la médiathèque, projet sur les animaux tout au long de l'année avec un élevage d'escargots en période 4 et une sortie avec animaux de la ferme en période 5, projet Hôpital des nounours en période 2 pour sensibiliser au monde soignant et travailler sur le schéma corporel, spectacle de Noël, projet des JDD (juniors du développement durable) sur le thème bien être et santé pour bien se sentir à l'école.

Classe 2 : projet Le livre dans tous ses états avec la médiathèque ; projet Hôpital des nounours en période 2 pour sensibiliser au monde soignant et travailler sur le schéma corporel ; projet des JDD (juniors du développement durable) sur le thème bien être et santé pour bien se sentir à l'école ; spectacle de Noël.

Classe 3 : projet sur la semaine du goût fait juste avant les vacances de la Toussaint qui sera accompagné d'une visite d'un moulin ; projet des JDD (juniors du développement durable) sur le thème bien être et santé pour bien se sentir à l'école ; projet Les contes détournés avec la médiathèque ; et si possible de se rajouter le projet hôpital des nounours ; spectacle de Noël.

Classe 4 : projet Hôpital des nounours en période 2 pour sensibiliser au monde soignant et travailler sur le schéma corporel ; projet Les contes détournés avec la médiathèque ; spectacle Blanche Neige offert par l' INJS ; spectacle de Noël ; projet découverte de l'Estran avec l'association AROEVEN.

Classe 5 : projet Le livre dans tous ses états avec la médiathèque, projet sur la semaine du goût fait juste avant les vacances de la Toussaint, projet Hôpital des nounours en période 2 pour sensibiliser au monde soignant et travailler sur le schéma corporel, spectacle de Noël, projet des JDD (juniors du développement durable) sur le thème bien être et santé pour bien se sentir à l'école.

Classe 6 : spectacle Blanche Neige offert par l' INJS ; projet « art » de la municipalité ; projet Les contes détournés avec la médiathèque ; spectacle de Noël ; projet découverte de l'Estran avec l'association AROEVEN.

c) Manifestations prévues sur l'année

Si les conditions relatives au plan Vigipirate urgence attentat le permettent voici les grandes manifestations prévues dans l'année :

- exposition d'objets de Noël fabriqués par les enfants le jeudi 21 décembre 2023 à partir de 17h. (à confirmer auprès de l'inspecteur)
- journée carnaval le mardi 13 février 2024 : les enfants viendront déguisés dès le matin ; on organisera un petit défilé de déguisements et on leur proposera un petit goûter de carnaval.
- fête de l'école le mardi 25 juin 2024 : avec jeux gratuits, spectacle des enfants (l'organisation se fera un peu plus tard). -> la date du vendredi 14 juin a été préférée donc la demande a été envoyée j'attends un retour de la mairie.

d) Accueil périscolaire

En maternelle il y eu un gros travail sur les règles de vie en collaboration avec l'équipe enseignante.

Nous faisons des points réguliers avec la directrice du périscolaire.

Un partenariat est établi avec l'accueil de Pasteur sur un projet autour des animaux : travail sur les émotions. A la fin sera proposé un petit loto. Tout est en lien avec le bien-être des enfants.

Nous avons fait l'acquisition de malles pédagogiques et culturelles sur le thème des animaux. Cela va permettre d'autres types d'activités en lien sur les deux structures.

3) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, RASED, PAI)

APC : activités pédagogiques complémentaires. Elles concernent les élèves de MS et de GS pour l'instant. Ces activités peuvent être du soutien de la remédiation mais aussi un projet particulier avec des activités spécifiques.

Les activités abordées sont : jeux de langage, langage oral, travail sur les lettres de l'alphabet, jeux de société, projet le faire faire, projet sur les émotions, projet musical.

RASED : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Il est composé d'une psychologue scolaire (Mme Sandrine Dixneuf pour notre secteur), d'une maîtresse spécialisée E (Mme Véronique Pohu-Vallier pour notre secteur).

PAI : projet d'accueil individualisé. Il est nécessaire si un élève a besoin de prendre des médicaments à l'école (asthme, allergie alimentaire, crise d'épilepsie...)

b) Dispositifs spécialisés (pôle ressource)

Le pôle ressource de la circonscription regroupe les personnels suivants : des conseillers pédagogiques, des maîtres formateurs, des enseignants référents, des psychologues scolaires, des enseignants spécialisés. En cas de besoin des personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale peuvent y être associés également.

L'inspecteur de l'éducation nationale pilote ce pôle ressource. Il est réuni plusieurs fois dans l'année lorsque des demandes d'aides émanant d'un enseignant ou d'une école sont faites.

4) Questions de parents (si envoyées à temps)

1ère question : Est-il possible de revoir l'organisation de l'accueil au portail mis en place depuis le 25 septembre (présence des 6 enseignantes, atsem, 2ème entrée) ? Réponse : Nous allons en discuter en conseil des maîtres et un mot va être collé dans les cahiers de liaison pour répondre à cela.

2ème question : Quand une sortie scolaire est envisagée, est-il possible de mettre un mot dans les cahiers des enfants pour demander des parents volontaires pour que chacun puisse se manifester ?

Réponse : Comme à chaque fois, un mot sera collé dans le cahier de liaison ou de communication pour informer de la sortie scolaire. En ce qui concerne les parents volontaires pour accompagner la sortie, vous pouvez vous manifester pour dire que vous êtes disponibles ; ensuite l'enseignante choisira les parents qui accompagneront.

3ème question : Lorsque vous avez connaissance d'une absence d'un enseignant, est-il possible d'en informer les parents par mail ainsi que d'un éventuel remplacement, comme cela se faisait les années précédentes ?

Réponse : Comme je l'ai déjà dit et fait, lorsque j'ai l'information sur le temps scolaire de l'absence d'une collègue, je fais mettre un mot dans les cahiers de liaison. Si j'ai l'information alors que je ne suis plus à l'école, je n'enverrai pas de mail aux familles n'étant plus sur l'école. Si les enseignantes concernées par l'absence souhaitent envoyer un mail pour prévenir les familles de leur classe elles le peuvent mais si elles ne le souhaitent pas elles ne le feront pas car il s'agit de leur choix et ce n'est pas obligatoire. En ce qui concerne l'information d'un remplacement ou non, je ne peux pas envoyer de mail quand je suis en classe d'autant plus que cette information nous l'avons au moment de l'ouverture de l'école. Donc si je sais qu'il n'y a pas de remplaçant, il y a comme d'habitude un mot au portail avec enseignante absente et non remplacée.

Mairie

Une réunion est prévue le 30 novembre avec les parents pour répondre aux questions concernant la mairie.

Une réunion est prévue le 16 novembre pour discuter des travaux concernant l'école. Le début des travaux est certainement prévu pour 2024.

Le projet de co-éducation territoriale se met en place avec une réunion générale puis des ateliers de travail pour réfléchir par thématique.